

Éditorial

Vous avez entre les mains le 28^{ème} numéro de la revue de notre association. Celle-ci est consacrée pour une part à la contribution de l'AMOI au XVI^{ème} Congrès international du TICCIH (*The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage* - Comité international pour la sauvegarde du patrimoine industriel), qui s'est déroulé à Lille du 7 au 11 septembre dernier, réunissant les délégués d'une quarantaine de pays pour plus de 200 communications. Il a semblé essentiel que *Les Cahiers de l'A.M.O.I.* publie l'intervention que Thierry Dublange a donnée à cette occasion - occasion qui ne se reproduira pas de sitôt en France. Les adhérents sont ainsi tenus au courant ; en effet, 2015 marque aussi le quinzième anniversaire de l'association et c'est donc aussi le moment de dresser un bilan des actions passées et de se projeter dans un avenir incertain : la conférence-débat envisagée en cette fin d'année permettra sans doute d'y voir plus clair !

Les lecteurs découvriront dans les pages suivantes plusieurs articles originaux par leurs sujets, par trois auteurs habitués à fournir la matière de la revue. Tout d'abord, Alain Binet s'est penché sur le « fabuleux destin » de Mauricette Fouilleron, née Patin, qui avec son associé, Armand Chable, mais aussi avec l'aide de sa famille, va créer un atelier de confection de sacs, « La Fabrique des Marais », entre 1950 et 1980, d'abord à Creil avant de s'installer à Nogent-sur-

Oise. Ensuite, Évelyne Boufflet a bien voulu rouvrir ses archives pour retracer l'histoire de la section des Fifres et tambours, au sein du Patronage laïque de Creil, à partir des années 1930 ; « *Les Coquelicots* » font partie intégrante de notre « patrimoine mémoriel », en quelque sorte, concernant le monde industriel du bassin creillois. Enfin, Gilbert Rose a recueilli les témoignages et les documents de la famille du fondateur de la Société NILED, Marcel Delin, ce qui nous permet de découvrir les « *raccords à oreilles* » (des serre-câbles électriques) fabriqués par cette petite usine, d'origine creilloise là encore, et qui continue son existence non loin à Villers-Saint-Paul.

Comme vous le savez probablement, l'AMOI siège, et nous nous en réjouissons, au Conseil de développement de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC). Là encore, il a semblé opportun de publier la contribution, que le Conseil d'administration de notre association a souhaité rendre publique, au débat concernant le projet d'urbanisme d'envergure, « Gare cœur d'agglomération », qui porte les espoirs d'une vision renouvelée et prometteuse du bassin creillois, mais n'oublie pas son histoire, notamment industrielle et ouvrière. En tout cas, nous nous y attacherons. Les rubriques habituelles, bibliographie et vie de l'association, clôturent *Les Cahiers de l'A.M.O.I.*. Bonne lecture !

L'A.M.O.I.